



Liancourt

Flash Municipal

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DU MOIS **D'AVRIL 2025**

ZOOM SUR...



En raison de la reprise des travaux en centre-ville,
LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE SERA DÉPLACÉ
dans la cour de l'école élémentaire Jean Macé
du 30 avril au 29 octobre 2025



CONSEILS
de QUARTIERS

À VOUS la parole !

2^e & 3^e conseils de quartiers

sam **5 avril** ▶

Quartier des communs du Château (Bureau de vote 2)
de 10h à 12h à l'école maternelle Jean Macé, 124 ruelle Niville

sam **26 avril** ▶

Quartier de la ferme de la montagne (Bureau de vote 3)
de 10h à 12h à l'école maternelle Jean de La Fontaine

Échanges et dialogues suivis du pot de l'amitié.

+ d'infos sur
ville-liancourt.fr

23^e Convention Nationale "Tatouage et Piercing"

sam **5 avril**

dim **6 avril**

Salle Guy Lejeune
176 avenue Louis Aragon

de 10h à 19h

Nombreux tatoueurs - Animations diverses - Restauration et buvette sur place
Organisateur : Les Wind's Brothers Moto Club Oise - Renseignements au 06.32.38.50.87

Entrée : 5 € - Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans



sam **12 avril**

10h/19h

dim **13 avril**

10h/18h

Salon de l'Artisanat et du Bien-être

**ENTRÉE
GRATUITE**

Esthétique, bien-être, prêt-à-porter, bijoux, photographe,
entretien de la maison, culinaire, défilé de mode...

Restauration et buvette sur place

Salle Guy Lejeune - 176 avenue Louis Aragon

Organisateurs : Municipalité de Liancourt et l'association SMS So'Girly
Renseignements au 06.79.31.20.10

Permanences sans rendez-vous

Maison des Associations - 22 rue de l'Ecole des Arts et Métiers



GRATUIT

Accompagnement numérique :
mar 1^{er} avril de 9h à 12h.

Accompagnement aux démarches administratives :
mer 9 avril de 9h à 12h.

Renseignements :
03 75 19 03 10

*Besoin d'un accompagnement dans vos démarches administratives ?
Nous pouvons vous aider !*

+ d'infos sur ville-liancourt.fr

jeu
10 avril

RPA

Georges Dottin
8 rue Marcel Cachin



Atelier YOGA seniors

14h - 15h - À partir de 60 ans

Pour vous inscrire, appelez le 03 44 73 12 04 (ccas) et laissez vos coordonnées sur le répondeur.



S.PASS'JEUNES
Activités jeunesse 12-17 ans

VACANCES DE PRINTEMPS
Du 7 au 18 avril



"CAP SUR L'AFRIQUE"



TOUTES LES INFOS SUR
WWW.VILLE-LIANCOURT.FR

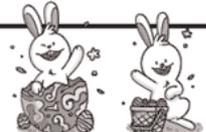
INSCRIPTION :
3 avril 2025

Au programme :

- Invitation au voyage et découverte de la culture africaine
- Initiation lutte africaine et jeux traditionnels
- Création d'instruments de musique, initiation aux percussions et création d'un conte animé
- Jeux sportifs et organisation d'un tournoi de football
- Autres : initiation pétanque en partenariat avec "Les boulistes liancourtois", veillée projection au centre culturel Alexandre Urbain (9/04) et organisation d'un temps fort à destination des enfants du centre de loisirs municipal
- Des sorties : LUMIGNY Safari Réserve en semaine 1 et Parc Saint Paul en semaine 2



Chasse aux œufs



Pour les enfants inscrits en Maternelle

Les enfants inscrits devront être accompagnés d'un parent et seront sous sa responsabilité.
Pour s'inscrire, retournez ce coupon par courrier ou sms **avant le 14 avril 2025** à :
Didier Duchaussoy - 2 rue Arthur Debeauvais 60140 Liancourt - Tél : 07.83.21.63.41

lun **21 avril**

Cour de l'école maternelle
Jean de La Fontaine
15 rue Jean de La Fontaine

Organisée par
le Comité des Fêtes et
d'Animation de Liancourt

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Nom du parent : Prénom du parent :

Numéro de téléphone :



Médiathèque Lucien Charton
10 avenue de l'Île de France

Renseignements et réservations :
03 44 66 20 80
mediatheque@ville-liancourt.fr

horaires d'ouverture :

- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 20h
- Samedi de 9h30 à 16h

mer **2 avril**
sam **5 avril**

Bébés lecteurs - 10h30

▶ À partir de 3 mois
Sur réservation

du
sam **5 avril**
au
sam **12 avril**

Pendant les vacances de printemps, des jeux de société sont en accès libre pour jouer sur place.

▶ En famille ou entre amis, venez rire, réfléchir et vous amuser !
Entrée libre aux heures d'ouverture

mer **9 avril**

ATELIER ODORAMA

▶ **Un voyage olfactif ! - 10h30**

venez tester votre odorat

Tout public - Sur réservation

ven **25 avril**
sam **26 avril**

DÉSTOCKAGE DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque "déstocke" et vous propose des livres d'occasion à la vente au profit de l'association "Le petit bonheur".

▶ **de 16h à 20h**

▶ **de 9h30 à 16h**



Fermeture de la médiathèque du 15 au 19 avril inclus.



sam **26 avril**
15h

Ferme de la montagne
2 avenue de la Faïence

Organisateur : Fondation
Arts et Métiers

Conférence

Adaptation climatique

La météo : quel temps fera-t-il demain ?

Par Jean-Marc Lejeune, ingénieur avion retraité, amateur de sciences

Tarif entrée 10 € - En présentiel uniquement

Renseignements-Réservations :

03 44 73 12 09 - accueil.liancourt@fondam.fr - <https://www.fondam.org>

dim
27 avril
11 h

Journée Nationale de la Déportation

Rassemblement au cimetière - Allocution - Dépôt de gerbes
Défilé du cimetière à l'hôtel de ville.
Allocution et dépôt de gerbes au monument aux morts de l'hôtel de ville.
La cérémonie se déroulera en présence des associations patriotiques et de la population liancourtoise.

dim
18 mai

Rue de l'Abattoir
rue Colin
avenue Louis Aragon

Inscription à la **25^e BROCANTE DE PRINTEMPS**

**Date limite de retour de votre inscription :
30 avril 2025**

DEMANDE DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT
disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville ▶



adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Oise

INFOS Logement

La location d'un logement n'est pas un acte de consommation comme un autre.
Votre domicile, votre abri, votre usage : les obligations du locataire sont aussi nombreuses que celles du propriétaire.

Moyennant le montant de votre loyer, vous obtenez le droit d'occuper un bien qui appartient à quelqu'un d'autre, mais le droit d'occupation vous confère plusieurs obligations notamment en matière d'entretien des lieux : il s'agit de ménage, mais aussi de l'entretien des équipements comme le revêtement des murs et des sols, les portes, les volets, les serrures, la plomberie, le chauffe-eau, les sanitaires, éventuellement les équipements mis à disposition comme la gazinière ou la hotte, la VMC, les ampoules, les prises...

- Si l'un de ces éléments arrête de fonctionner, il vous revient de le réparer (*sauf nécessité absolue de remplacement hors les ampoules*),
- Dans certains cas, notamment de vétusté, il est possible de demander une participation au propriétaire,
- Vous pouvez engager certains travaux par vous-même, mais toujours en demandant son autorisation au propriétaire,

Tout ce qui concerne le clos et le couvert (les murs extérieurs, la toiture, les menuiseries extérieures) est à la charge du propriétaire, mais il vous revient d'entretenir les chéneaux et gouttières en les vidant régulièrement des feuilles et autres obstacles à l'écoulement. De même, si vous bénéficiez d'une cour ou d'un jardin, il vous revient d'entretenir le couvert du sol, les arbres et les haies.

En théorie, ces éléments sont définis dans le contrat de bail ou / et dans l'état des lieux, mais il vaut mieux vérifier votre situation avant d'entrer en conflit frontal.

Dans le doute, un seul réflexe : Appelez l'ADIL de l'Oise : 03 44 48 61 30 pour parler avec un conseiller juriste.

Inscriptions à l'école maternelle - Année scolaire 2025-2026

jusqu'au 19 avril 2025 inclus

Retrouvez toutes les informations

et l'imprimé d'inscription sur : <https://www.ville-liancourt.fr>

▶ Vivre à Liancourt ▶ Écoles & restauration scolaire ▶ Les écoles maternelles et élémentaires

**ou utilisez
ce QR code ▶**



RESPONSABLES DE LA PUBLICATION :

Mme Laëtitia COQUELLE (Maire) et M. Cyril COULON (Chargé de Communication).

Crédit photos et illustrations FREEPIK. Ne pas jeter sur la voie publique.